

8 Service Managed Wi-Fi

<p>A. Généralités</p>	<p>ICT Chancellerie offre le service de gestion centralisé des points d'accès qui permet à vos utilisateurs d'être connectés sans fil dans votre lieu de travail.</p> <p>Ce service offre une véritable solution de mobilité avec continuité d'itinérance et d'authentification des périphériques IP. Cette solution sécurise les accès au réseau local et réduit la complexité et les coûts de la gestion et du déploiement d'un réseau Wi-Fi grâce à une gestion et une configuration centralisées.</p>
<p>1. Caractéristiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Shared WIFI interne protégé par certificat. ➤ Shared WIFI externe public pour les visiteurs protégés par mot de passe. ➤ Shared GOVROAM (cf spécifications Belnet)
<p>2. Basé sur la plateforme</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Cisco
<p>3. Conditions supplémentaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Liaison data avec les ICT Chancellerie. ➤ Posséder un compte dans YOURICT.NET pour le WIFI interne ➤ Acquérir équipement local des accès point compatibles (modèle compatible CISCO AIR-CAP16021-E-K9 ou modèle supérieure compatible) avec l'infrastructure centrale des ICT Chancellerie ➤ Acquérir des licences nécessaires pour les accès point compatibles (CISCO)
<p>B. Service & SLA</p>	<p>La mise à disposition de la plateforme WIFI sécurisé permet la mise en place d'une infrastructure adaptée aux spécificités de chacun.</p> <p>L'exploitation et la maintenance de l'infrastructure centrale est assurée 24/24.</p> <p>Critique 24-7(cfr. La description SLA dans la fiche du Service 1. Support)</p>
<p>1. Sauvegarde des données</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mise à disposition des logs
<p>2. Sécurité des données</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Accès protégé par mot de passe et/ou certificat <p>Tous les membres du personnel engagés qui ont accès à l'infrastructure disposent d'une habilitation de sécurité du type « secret » pour les niveaux national, européen et Nations Unies.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ L'utilisation de la connexion internet est régie par le règlement du travail de l'institution et par la gouvernance sécurité de ICT Chancellerie